

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			21 198,79	25 406,26	- 4 207
Impôts, taxes et versements assimilés			718,00	752,00	- 34
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 057,70	1 057,70	0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			22 974,49	27 215,96	- 4 241
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-22 974,49	-27 215,96	4 241
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			39 725,07	9 232,20	30 493
Reprises sur provisions et transferts de charges			52 157,97	6 003,96	46 154
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			91 883,04	15 236,16	76 647
Dotations financières aux amortissements et provisions			52 514,30	52 157,97	356
Intérêts et charges assimilées			3 916,18	1 413,52	2 503
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			56 430,48	53 571,49	2 859
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			35 452,56	-38 335,33	73 788
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			12 478,07	-65 551,29	78 029

Certifiés conformes
La Présidente

THOUNENAN

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	287 880,81	374 747,57	- 86 867	-23,18
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	287 880,81	374 747,57	- 86 867	-23,18
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36,00	55,00	- 19	-34,55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	299 939,34	246 485,59	53 454	21,69
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	299 975,34	246 540,59	53 435	21,67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 094,53	128 206,98	- 140 302	-109,43
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	379 763,85	389 983,73	- 10 220	-2,62
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	379 380,31	327 328,04	52 052	15,90
RESULTAT NET	383,54	62 655,69	- 62 272	-99,39
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A.D.N. INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 260 000 euros
Siège social : 44 rue du Docteur Ogé
91310 MONTLHERY
821 545 365 RCS EVRY

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 20 SEPTEMBRE 2023**

AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élève à 383,54 euros et que les sommes distribuables à la clôture s'élèvent à :

Bénéfice de l'exercice	383,54 euros
Report à nouveau antérieur	<u>1 020 136,31 euros</u>
Total bénéfice distribuable	1 020 519,85 euros

L'associée unique décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- à titre de dividende brut la somme de 11 000 euros,
- le solde de 1 009 519,85 euros au compte « report au nouveau ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à une date fixée par la Présidente.

L'associée unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux ;
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater) ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement ;
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 11 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution ;
- que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/03/2022	15 000	NEANT	NEANT
31/03/2021	NEANT	NEANT	NEANT
31/03/2020	70 000	NEANT	NEANT

Certifié conforme
Fait à MONTLHERY
Le 20 septembre 2023

Gladys THOUVENIN
Présidente

THOUVENIN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	5 288,50	2 805,84	2 482,66	3 540,36	- 1 058
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	8 000,00		8 000,00		8 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 172 801,59	52 514,30	1 120 287,29	1 081 988,91	38 298
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 186 090,09	55 320,14	1 130 769,95	1 085 529,27	45 241
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	64 858,04		64 858,04		64 858
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	108 000,00		108 000,00	108 000,00	
Disponibilités	309 244,76		309 244,76	455 846,06	- 146 601
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	482 102,80		482 102,80	563 846,06	- 81 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 668 192,89	55 320,14	1 612 872,75	1 649 375,33	- 36 503

Certifiés conformes
La Présidente

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 260 000,00)	260 000,00	260 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	26 000,00	26 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 020 136,31	972 480,62	47 656
Résultat de l'exercice	383,54	62 655,69	- 62 272
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 306 519,85	1 321 136,31	- 14 616
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	301 382,43	322 273,73	- 20 891
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	105,29	105,29	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 147,18	5 148,00	- 1 001
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	718,00	712,00	6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	306 352,90	328 239,02	- 21 886
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 612 872,75	1 649 375,33	- 36 503

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 612 872,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 383,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/06/2023 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées initialement à la valeur d'achat et font l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice si la valeur de marché est inférieure.

Certifiés conformes
La Présidente



4. TIAP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Lors de l'inscription d'un TIAP à l'actif de l'entreprise, la valeur d'entrée de ces titres (prix d'achat) est enregistrée au débit dans le compte 273 « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » ; les frais d'achat sont comptabilisés dans le compte 6271 « frais sur titres ».

Au 31/03/2023, nous avons comptabilisé au débit du compte « 273 000 titres immobilisé TIAP », 571 961.59 € de titres immobilisés.

Le calcul pour déterminer la provision pour dépréciation est le suivant :

$$\text{Prix d'achat} - \text{Evaluation au 31/03/2023} = \text{Plus ou Moins-value latente}$$

Ces titres ont été dépréciés à hauteur de 17 392.90 Euros.

La plus-value latente au 31/03/2023 est de 17 943.67 Euros.

La méthode utilisée pour la sortie des titres est le principe FIFO (First in First out).

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 186 090 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				5 289
Immobilisations corporelles	5 289			5 289
Immobilisations financières	1 134 147	346 594	299 939	1 180 802
TOTAL	1 139 435	346 594	299 939	1 186 090

Amortissements et provisions d'actif = 55 320 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				2 806
Immobilisations corporelles	1 748	1 058		2 806
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	52 158	356		52 514
TOTAL	53 906	1 414		55 320

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mobilier de bureau	5 289	2 806	2 483	5 ans
TOTAL	5 289	2 806	2 483	

Etat des créances = 64 858 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	64 858	64 858	
TOTAL	64 858	64 858	

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 858 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 858
Disponibilités	
TOTAL	7 858

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le Bilan Passif

Capital social = 260 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	260 000	1,00	260 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	260 000	1,00	260 000

Etat des dettes = 306 353 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	301 382	26 477	109 307	165 598
Dettes financières diverses	105	105		
Fournisseurs	4 147	4 147		
Dettes fiscales & sociales	718	718		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	306 353	31 448	109 307	165 598

Charges à payer par postes du bilan = 2 650 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 932
Dettes fiscales & sociales	718
Autres dettes	
TOTAL	2 650

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 858 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(468700)	7 858
TOTAL	7 858

Charges à payer = 2 650 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenu.(408100)	1 932
TOTAL	1 932

Dettes fiscales et sociales	Montant
Charges à payer-etat(448600)	718
TOTAL	718

Annexes aux comptes annuels (suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	31/03/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
b) Nombre d'actions émises	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes			31 500	126 324	120 315
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 798	109 867	900 982	40 145	55 087
c) Impôt sur les bénéfices			8 854	1 504	1 609
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 798	109 867	892 128	38 641	53 478
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	384	62 656	891 116	37 023	51 859
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	3	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions		0	3	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale			13 500	72 000	71 939
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux			5 646	31 654	31 045